

BUREAU
Passage
Lemonnier.
12.

BUREAU
Passage
Lemonnier
12

LE RASOIR



A PROPOS DU DISCOURS DU TRÔNE.

(M^r Frère) — Sire, je dépose aux pieds de Votre Majesté ce souvenir de mon voyage en Espagne.

(Le Roi) — Une guitare!! Voilà qui va me servir pour la réouverture du Théâtre National.

(M^r Frère) — Malheureusement, Sire, je n'ai pas rapporté les musiques.

(Le Roi) — Ah diable! Mais alors, il vaut mieux que je m'abstienne (Du reste, pour le concerto que j'avais à leur jouer, ils n'y perdront pas grand chose.)

Rédacteur en chef :
JULES BEAUDUIN.

Abonnements :
Belgique, Un an, francs fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Editeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

Discours du Trône

Une dépêche télégraphique que nous recevons de Bruxelles nous apporte le texte complet du discours qui aurait été prononcé mardi par le Roi..... s'il avait présidé en personne à la réouverture des Chambres législatives.

Nous nous empressons de reproduire *in extenso* cet important document :

Messieurs les Sénateurs, Messieurs les Députés.

Un usage aussi antique que solennel veut qu'après chaque renouvellement partiel des Chambres législatives, le gouvernement vous fasse connaître par ma bouche royale ses intentions et ses projets.

Le ministère présentement honoré de ma confiance, pouvait d'autant moins se départir aujourd'hui de cette respectable coutume, que les dernières élections se sont faites dans des conditions tellement exceptionnelles que l'absence d'un discours du Trône aurait été considérée, avec raison, comme un aveu d'impuissance.

C'est vous dire assez que les hommes énergiques auxquels j'ai confié les destinées du pays attendaient avec impatience le moment de me conduire dans cette enceinte, tant il leur tardait de me faire affirmer devant les mandataires de la nation (200 florins des Pays-Bas par mois) la virilité de leur politique et la situation prospère de notre chère patrie.

La Belgique reste, comme par le passé, la terre hospitalière par excellence. Les manifestations enthousiastes organisées en l'honneur de Louise Michel par les *zwanseurs* de Bruxelles et les *Jefkes* de Gand, le peuvent surabondamment et me dispensent d'insister sur ce point.

Malgré les pluies torrentielles de l'été dernier, la récolte a été relativement bonne et les produits de nos campagnes se vendent à des prix très modérés. C'est ainsi que j'ai pu acheter à raison de 15 francs les cent kilos d'excellentes pommes de terre plates dont ma royale épouse et moi nous nous trouvons très satisfaits.

La situation financière est de plus florissante. Non seulement tous les impôts vont être supprimés, mais mon ministre des finances étudie en ce moment un projet de loi accordant une rente annuelle et viagère à tous les *ci-devant* contribuables.

Les membres du clergé continuent à témoigner le respect le plus absolu pour les lois qui nous régissent et pour nos libres institutions. Aussi, contrairement à ce qui se passe dans les pays voisins, mes procureurs-généraux et mes procureurs ordinaires n'ont-ils jamais l'occasion de traduire ces estimables tonsurés devant les tribunaux, pour y répondre de faits ou de propos injurieux.

Mon armée devient décidément la première armée du monde. La dernière guerre du Condroz a fait ressortir surtout la supériorité de mon infanterie. C'est pourquoi j'ai décidé, de commun accord avec mes généraux inspecteurs, que dorénavant les capitaines de cette arme seraient *montés*, afin qu'ainsi la taille élégante de ces officiers d'élite se trouve élevée à la hauteur de leurs brillantes capacités.

Quant à la garde civique, son nouvel équipement fait l'admiration de tous les stratégestes et je ne vous étonnerai pas en

vous apprenant que Son Altesse Kakafounga, oncle du roi de Japon, dont j'ai reçu l'autre jour la visite, a voulu absolument rapporter dans sa patrie, un spécimen des différents costumes de notre milice citoyenne

Le climat de l'Afrique centrale devient chaque jour encore plus satisfaisant. Les courageux explorateurs que j'ai envoyés dans cette région bénie se portent tous à merveille et les habitants de Nice et de Monaco prévoient déjà, avec effroi, le moment où leurs hôtes habituels les quitteront à tout jamais pour aller désormais s'établir sur les bords enchanteurs du Congo.

La sage extension du droit de suffrage a été constamment l'objet des préoccupations de mon gouvernement, et j'ai la satisfaction de vous annoncer que mon ministre des affaires étrangères vous présentera incessamment un projet de réforme électorale de nature à donner la plus entière satisfaction.... à M. Warnant (Julien) et au *Journal de Liège*.

Et maintenant, Messieurs, que Ma Majesté a ouvert la session, vous pouvez commencer vos travaux.

Je n'ai pas besoin de vous recommander la plus franche cordialité. De tous temps vos débats ont été marqués au coin de la plus grande courtoisie et je suis persuadé que, cette année encore, vous mériterez d'être présentés comme modèles à tous les Parlements d'Europe et d'Océanie.

Vivent Ma Majesté et l'article 4 de la loi scolaire !

Pour copie non garantie :
RACAGNAC.

La balance de la justice.

Cette bonne fille, qui a les yeux recouverts d'un bandeau, se signale remarquablement depuis quelque temps par son flair à distinguer les gros coupables des petits.

Comme ces derniers, dans la sphère de leurs actions ne peuvent généralement commettre que peccadilles, il est presque toujours certain que la répression la plus active, la plus impitoyable les frappe sur le coup. Pourquoi donc dans les forfaitures de taille, dans les grosses infamies, n'a-t-elle pas un poignet plus énergique, un rigorisme plus complet ?

C'est ce qu'on peut bien se demander quand on lit nos chroniques judiciaires. Tandis que nos tribunaux correctionnels enlèvent vigoureusement les délits que le parquet instruit en un tour de main, les crimes qui sont de la compétence de la cour d'assises, restent des mois en suspens, et malgré leur flagrante évidence, ne reçoivent de châtiement, quand ils en reçoivent, que lorsqu'il semble impossible de les laisser plus longtemps impunis. Il y a donc deux jeux de poids à l'usage de cette balance qui ne connaît que des hommes tous égaux devant la loi.

Voyez l'affaire du pieux financier Jacquemin de Marche : plusieurs centaines de fois faussaire, l'agent christianisateur des picailleurs avec Dieu, n'a pu trouver un tribunal pour déclarer une

faillite qu'on prononcerait sous le bonnet contre un honnête commerçant qui n'aurait que le tort d'être malheureux.

Ce même faussaire a trouvé encore un juge d'instruction qui s'est refusé à décerner un de ces mandats d'arrêt qui constitue la plus minime des mesures qu'on prenne en pareil cas. A la fin, il faut l'intervention de la magistrature supérieure pour mettre un terme à ce scandale inoui.

Cette affaire menace d'avoir son pendant : rien n'est précis encore dans l'affaire Dumont-Derousseaux, alors qu'on pourrait tout savoir avec les moyens d'investigation qu'on possède. Déjà la presse gronde sourdement contre ce retard insultant pour l'honnêteté et la morale publique.

Et c'est dans la ville même du ministre de la justice qu'on ne parvient pas à établir la part de responsabilité qui pèse sur les grands personnages à robe longue, impliqués dans ces odieux tripotages.

Ah! dame justice, vous jouez là vilain jeu, car tôt ou tard la voix de l'opinion publique se mêlera de vous dire et avec raison : « Trêve à ces vils compromis; vous avez en main la force et la loi; si vous ne pouvez ou ne voulez agir, faites-moi place, je me charge de la besogne. »

J. B.

Nos deux légions !!!

Eh bien, oui! on va nous les fabriquer. Dans la sagesse de nos hautes sphères administratives, il vient d'être décidé que la bonne ville de Liège aurait, comme les autres, huit bataillons de bleus et autant de majors précédés de deux lieutenants-colones, de deux colonels et d'un général. Que cela !!!

C'est épastrouillant, quand on songe que notre effectif actuel comprend bien deux mille hommes, c'est-à-dire moins que le contingent d'un regiment de ligne

En effet, nous avons l'honneur de posséder quatre bataillons de bleus à 360 hommes (six compagnies à 60 hommes) soit 1440 hommes.

Artilleurs	225	id.
Chasseurs éclaireurs.	550	id.
Cavalerie (?)	50	id.

Total. 2065 hommes.

A cela, pour compléter ce trop véridique tableau, un uniforme ancien qui ne vaut guère mieux que celui qu'on va y substituer et qui ne vaut rien.

Et un armement à venir — dans un lointain bien lointain, puisque le traité conclu par le gouvernement jusqu'à ce jour comprend en tout dix mille fusils et qu'il y a vingt mille gardes civiques à armer en Belgique.

Et dans une telle conjoncture, on vient nous proposer un déploiement de panaches qui ne s'est jamais vu dans le duché de Gerolstein.

Parole d'honneur, on veut rire.

Est-ce de nous, censitaires? Est-ce de ceux qu'on veut engager dans cette levée de plumets ?

Aux beaux dimanches que nous garde l'avenir, on se fera du bon sang à se promener dans les rues de Liège.

J. B.

Association libérale de Liège

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 1882.

La séance est ouverte à 10 heures et 21 minutes. On remarque dans l'auditoire un grand nombre de « braves libéraux de campagne » et M. Charles-Auguste Desoer.

M. Magis, président. — Vous êtes appelés, Messieurs, à discuter la proposition déposée par MM. Andrigo et consorts, qui, comme vous le savez, tend à vous faire émettre le vœu de voir supprimer l'article 4 de la loi scolaire.

Je n'ai pas l'intention d'intervenir dans ce mémorable débat. Je me bornerai à vous dire que M. Frère-Orban, qui, pour le dire en passant, m'appelle déjà « son jeune ami », a vivement insisté pour que je vous engage à repousser la proposition qui va vous être soumise.

Un petit monsieur qui sollicite une place de substitut. — Vive Frère-Orban !

(Adhésion unanime mais silencieuse.)

M. Magis. — D'ailleurs comme l'a très bien dit mon oncle Charles-Auguste, le vœu que l'on vous propose d'émettre ne peut que nous diviser, (d'une voix caverneuse) et la division c'est la mort. — (Frémissement prolongé.)

M. Collette-Boileau. — Il est vraiment singulier que chaque fois qu'il s'agit de manger du prêtre en paroles, tous les libéraux font preuve d'un appétit aussi féroce que ma chevelure et que dès qu'on leur propose d'en manger pour tout de bon, beaucoup n'ont plus faim. (Hilarité générale — M. Warnant prend une pastille de Kermès.)

M. d'Andrimont. — C'est par crainte d'une indigestion, M. Collette. (Nouveaux rires.)

M. Collette-Boileau !... Riez tant qu'il vous plaira, je me moque de vos plaisanteries, et je vous déclare carrément que si vous ne votez pas notre proposition c'est que vous êtes des libéraux à l'eau de rose.

Si le prêtre vient jamais dans nos écoles ce ne sera que pour nous vilipender. Dans ces conditions, les vrais libéraux n'ont qu'une chose à faire : c'est de lui fermer la porte au nez.

M. Neujean Xavier. — Messieurs, les adversaires de la proposition que nous discutons en ce moment sont loin d'être des libéraux à l'eau de rose; mais ils savent mettre les intérêts bien entendus de leur parti au-dessus de leurs plus ardentes aspirations. Ah! s'il n'y avait que les libéraux des grandes villes nous serions tous unanimes pour défendre énergiquement l'entrée de nos éco-

les aux membres d'un clergé intolérant. Mais, Messieurs, ne l'oubliez pas (avec des larmes dans la voix) il y a aussi les braves libéraux de campagne

M. Ch.-Aug. Desoer, sanglotant — Ah ! oui, les braves libéraux de campagne. (Il pleure abondamment.)

M. Neujean Xavier de plus en plus pathétique. — Ces braves libéraux de campagne qui votent avec nous à chaque élection et qui se sépareraient inévitablement de nous le jour où nous aurions l'air de persécuter leurs curés et leurs vicaires.

M. Warnant. — Très bien.

Un brave libéral de campagne monte à la tribune. Mouvement prolongé de profonde stupéfaction.

Le brave libéral de campagne. — Messieurs, les libéraux de campagne ne sont guère aussi naïfs que leurs coreligionnaires politiques des grands centres veulent bien le supposer. Ils savent parfaitement que leur plus grand ennemi, c'est le prêtre, et ils n'ont nullement envie de lui faire patte de velours.

Une voix dans l'auditoire. — Louk à t' sogne Jôseph, on va t' mettre à l'ouf comme Oscar Beck. (Murmures.)

M. Magis, président. — Pas d'interruption, s'il vous plaît, Messieurs !

Le brave libéral de campagne. — L'enquête scolaire vous a fait connaître la courageuse attitude que d'obscurs fonctionnaires de village ont osé prendre à la face de leur curé et vous vous souvenez sans doute encore de la manifestation organisée par les libéraux Bruxellois en l'honneur du bourgmestre de Sélange.

Ce n'est pas à coup sûr dans les campagnes que l'on verra des législateurs excommuniés venir humblement s'agenouiller à Pâques devant leur curé pour demander pardon des votes qu'ils ont émis et je ne connais, pour ma part, aucun négociant libéral de village qui vende des livres de messe ou des cha-pelets. (Sensation profonde.)

(M. Ch.-Aug. Desoer se précipite vers le no 100. M. Warnant prend trois pastilles de Kermès.)

Le brave libéral de campagne. — Laissez donc là votre fameuse légende des braves libéraux de campagne, et avouez franchement que si vous n'osez ouvertement combattre par des actes l'arrogance sacerdotale, c'est uniquement parce que les électeurs des villes sont le plus souvent aussi bons paroissiens qu'excellents libéraux.

(M. E. Dupont est pris subitement d'une forte quinte de toux.)

Le petit Monsieur qui sollicite une place de substitut — Assez, Assez !

Le brave libéral de campagne. — Soyez satisfaits, Messieurs, j'avais justement terminé.

M. Magis, président. — Les débats sont terminés.

On procède au vote. Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant :

La proposition de MM. Andrigo et consorts est adoptée par 621 voix contre 587.

La séance est levée au milieu d'une émotion indiscrutable.

Le reporter de service :
ZUTALORS.

Aux réformistes de l'électorat.

Voici une page que nous leur dédions. Certes, ils ont bien raison de poursuivre la suppression des abus sans nombre engendrés par le régime censitaire.

Mais où nous craignons bien des mécomptes, c'est lorsqu'il faudra appliquer le nouveau système qui viendra infailliblement — et peut-être avant peu — où la capacité sera la règle de ceux qui seront appelés à la direction de notre mouvement politique.

Dans nos campagnes flamandes, c'est-à-dire dans la majeure partie du pays, on ne peut dénombrer les communes où les plus fortes têtes sont encore de parfaits crétins.

Dans notre beau pays wallon, souvent aussi il se trouve des communes administrées par des mandataires ineptes, ce qui donne une triste idée de ceux qui les nomment.

Voici un factum officiel d'un conseil communal du Luxembourg, assez édifiant sur le niveau intellectuel de nos bons villageois :

« A Messieurs le président et membres de la Députation permanente du conseil provincial de la province du Luxembourg, à Arlon.

» Messieurs,

» Une élection communale à Marenne ayant été fixée au 23 septembre dernier à l'effet d'élire un conseiller communal pour la section de Verdenne en remplacement du sieur Jh. Collet démissionnaire, les formalités préliminaires n'en ayant pas été remplies, les membres soussignés du Conseil communal de Marenne, dans leur séance du 15 octobre 1882, ont de nouveau fixé cette élection au 23 novembre prochain et prient respectueusement MM. le président et membres de la députation permanente du conseil provincial de la province du Luxembourg de vouloir bien désigner une personne capable pour présider cette élection et faire exécuter les formalités préliminaires, aucun des membres du Collège échevinal n'acceptant ni l'une ni l'autre de ces charges.

» Faites (sic) à Marenne, le 15 Octobre 1882.

(Suivent les signatures.)

Après cela, on doit faire de grands efforts pour plaindre ce qu'on est convenu d'appeler « les ilotes politiques. »

Quand on voit les lumières du Saint-Esprit — car les administrateurs de Marenne sont bien-pensants jusqu'aux moelles — éclairer de telles intelligences, on se dit qu'il vaut peut-être mieux qu'il y ait encore et longtemps beaucoup d'ilotes. Toute la réforme consisterait donc dans la situation actuelle, à renverser les rôles et à remettre chacun à sa place. Il n'en faudrait pas plus pour que tout soit pour le mieux dans le meilleur des pays constitutionnels — qu'on dit être la Belgique.

Un peu de tout

Bonnes nouvelles. — Nous lisons dans la Meuse du 9 Novembre dernier :

« On a de bonnes nouvelles de M. Louis Blanc. »

Vous croyez sans doute apprendre que M. Louis Blanc se porte à merveille ou qu'il a hérité de plusieurs oncles d'Amérique. Mais non, pas du tout !

La Meuse continue bien gravement :

» Son état est assez satisfaisant. Il a éprouvé de dangereuses fatigues. Le lendemain de son arrivée à Cannes, comme il se rendait à une invitation aux environs, il a été saisi en route par la tempête qui a fait tant de ravages.

L'illustre historien était en voiture découverte; elle a été violemment secouée par le vent, inondée par la pluie. Le trait du cheval s'est brisé et pendant deux heures M. Louis Blanc est resté sur la route sans secours. »

Si c'est cela que la Meuse appelle de bonnes nouvelles, franchement elle n'est pas difficile !...

Si ma tante, etc., etc. — Les grands carrés font quelquefois des réflexions d'une profondeur insondable.

Depuis le commencement de l'hiver, il ne se passe pas un jour sans qu'un journal ou l'autre enregistre quelque phrase de ce genre-ci : « Le niveau de nos rivières reste toujours très élevé. Si la pluie continue, de nouvelles inondations sont à craindre.

Ceux qui supposaient que c'était la sécheresse qui produisait d'ordinaire les plus fortes crues savent maintenant à quoi s'en tenir : Les la Palisse de la presse ont parlé et le mystère est dévoilé.

A Huy. — A la dernière séance du Conseil communal de Huy, M. Ed. Preud'homme a signalé l'abus que MM. les sacristains faisaient des sonneries de cloches et il a réclamé la mise en vigueur des règlements sur cet objet.

N'y aurait-il pas moyen, dans notre bonne ville de Liège, surnommée à juste titre le boulevard du libéralisme, de régler aussi quelque peu les pieuses sonneries qui nous écorchent les oreilles depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf ou dix heures du soir !

Avis à MM. les avancés du Conseil !

Suppression du Mont-de-Piété — Il paraît que M. Renier Malherbe va proposer au Conseil communal la suppression des Monts-de-Piété.

Je doute fort qu'une proposition de ce genre soit accueillie favorablement par la population pauvre de notre ville.

Quoi qu'il en soit, notre huissier audencier, qui met régulièrement sa montre au clou toutes les trois semaines, estime que l'honorable conseiller n'a pas eu le nez fin dans cette affaire.

Retournée des Chambres. — Afin que nul n'en ignore, nous avons l'honneur d'informer nos innombrables lecteurs que depuis le mardi 14 Novembre dernier, nos estimables députés ont recommencé à avoir droit à l'indemnité mensuelle de 200 florins des Pays-Bas fixée par l'article 52 de « notre admirable constitution. »

Qu'on se le dise et honni soit qui mal y pense !.

Une juridiction de circonstance. — Extrait de la Gazette de Pétrus.

Un juge de paix d'une d'une de nos petites communes vient d'avoir à juger un cas bien étrange.

Pendant un service, à l'offrande, au moment où il baisait avec ferveur la patène, un des assistants fait entendre un bruit inconvenant, mais un bruit !...

Émoi, scandale, indignation dans tout le public.

Seul, le coupable, son cierge à la main, continue sa marche avec une placidité cynique, comme s'il n'y avait rien eu.

Poursuite pour outrage au culte. — par faits, paroles, gestes ou menaces, comme dit l'article 145 du Code pénal.

Le juge de paix, après mûre réflexion, décide qu'il y a eu outrage par faits et condamne le délinquant à deux francs d'amende. N'est-il pas vraiment étrange que le seul juge compétent pour connaître cette affaire, ait été précisément le juge de paix.

Il y a comme cela de ces hasards providentiels.

Stratégie. — La revue annuelle des miliciens en congé a eu lieu ces jours derniers en notre ville.

Nos pioupieux, comme toujours, étaient en veste et pantalon blanc.

Grâce aux nombreux petits verres que des cabaretiers généreux leur ont offert

moyennant finances, aucun défenseur de la patrie n'est mort de froid.

Ce résultat est certes des plus satisfaisants, mais est-il absolument nécessaire pour le prestige de l'armée que cette exhibition d'hommes en pantalon blanc ait lieu pendant les mois d'hiver ?

BRICOLEUR.

Une personne qui s'est crue atteinte par un article de source anonyme paru dans notre dernier N° sous le titre : *A la revue de la Garde civique*, nous adresse avec demande d'insertion la note suivante à l'adresse de l'auteur. Nous la publions sans commentaires.

« L'infâme menteur qui, sous le couvert de l'anonyme, a écrit dans le *Rasoir* du 4 Novembre n° 345, deux articles concernant la revue de la garde civique, est invité à se faire connaître sans retard, sans quoi il sera considéré comme lâche. »

Pavillon de Flore

Le carnaval d'un mercle blanc, l'abracadabrante pochade de Chivot et Duru a été reprise avec un certain regain de succès grâce aux compères Victor et Desclos, dont l'entrain et la gaieté communicative sont connus. Les autres artistes du sexe fort ont proprement donné la réplique à leurs camarades. Le côté féminin a été visiblement moins fort; tout en constatant toutefois des efforts très louables.

M^{me} Jenny Rose jouait le rôle principal. C'est une artiste, nous l'avons déjà dit, consciencieuse, ayant beaucoup d'acquit, mais à qui il manque cet entrain du diable, cette voix de trompette nécessaire dans les rôles de ce genre. Ce reproche ne s'adresse nullement au talent, mais au tempérament de l'artiste.

Dans l'intermède, M^{lle} Pacra, la charmante diseuse, récolte chaque soir une ample moisson de bravos et de rappels. MM. Molivier et Vaunel se maintiennent à la même hauteur.

L'orchestre quand il n'est pas couvert par le bruit des tapageurs du samedi, sait faire applaudir selon ses anciennes traditions. EGO.

Théâtre Royal

Direction Edmond GIRAUD.

Bureau 6 1/2 h. Rideau 7 h.

DIMANCHE 19 NOVEMBRE 1882

10^e représentation du 1^{er} mois de l'abonnement civil; abonnement militaire suspendu.

Représentation extraordinaire avec le concours de M. Duchesne, 1^{er} ténor de l'opéra-comique de Paris.

1^{er} début de M^{me} Cuffroy-Eperche mère-Dugason.

Faust

Grand-opéra en 5 actes de Gounod

On commencera par :

La veuve au Camélia

Comédie en 1 acte

Le Bureau de location est ouvert tous les jours de 11 h. du matin à 4 h. du soir.

Théâtre de Gymnase.

Direction Ed. GIRAUD.

Bureau 6 1/2 h. Rideau 7 h.

DIMANCHE 19 NOVEMBRE 1882

Première représentation de :

La Maîtresse Légitime

Comédie en 4 actes de L. Davyl,

le grand succès du jour de l'Odéon.

Le spectacle finira par :

Bataille de Dames

Comédie en 3 actes par E. Scribe

Théâtre du Pavillon de Flore

DIRECTION IS. RUTH.

Bureau 6 1/2 h. Rideau 7 h.

Dimanche 19 et Lundi 20 Novembre

1^{re} et 2^e représentation de :

Les pirates de la Savane

Grand Drame en 5 actes et 6 tableaux par A. Bourgeois et Dugué.

INTERMÈDE.

par M^{lle} BRÉVANNE chanteuse de genre MM. Molivier et Vaunel chanteurs comiques. 5^e et 6^e représentation de :

L'abus de confiance

Comédie en 1 acte en vers par M. Victor Lefèvre.

ORDRE. 1^o L'abus de Confiance 2^o Intermède 3^o Les pirates de la Savane.

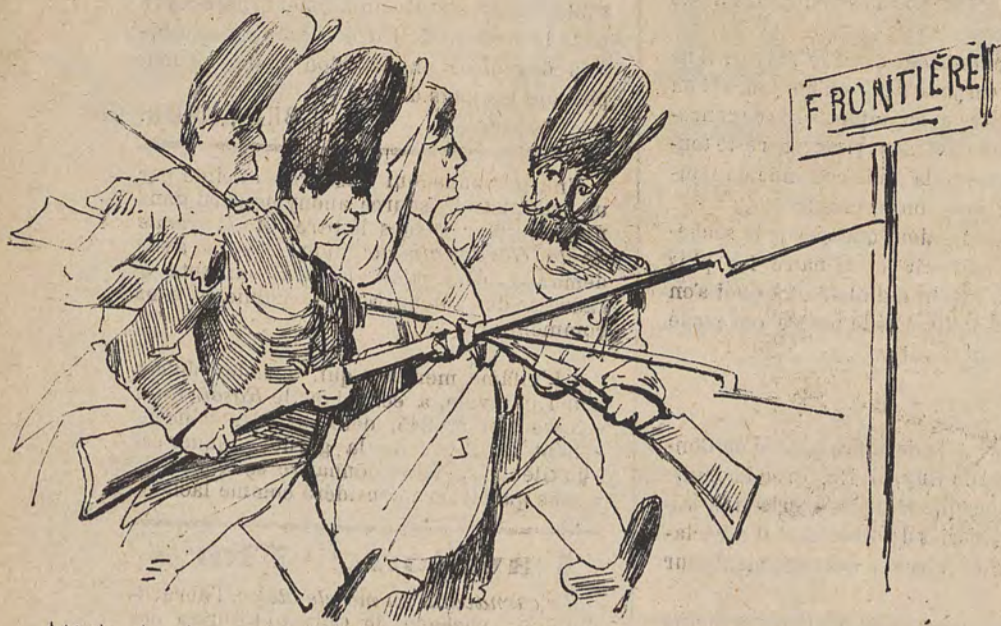
Jeu de 23 Novembre

Le petit Norbert

Le prodige du XIX Siècle

Liège. — Imp. et Lith mécanique de J. Daxhelet.

FANTAISIE



Attitude du gouvernement devant Louise Michel soutenant une thèse saugrenue peut-être, mais à coup sûr inoffensive.



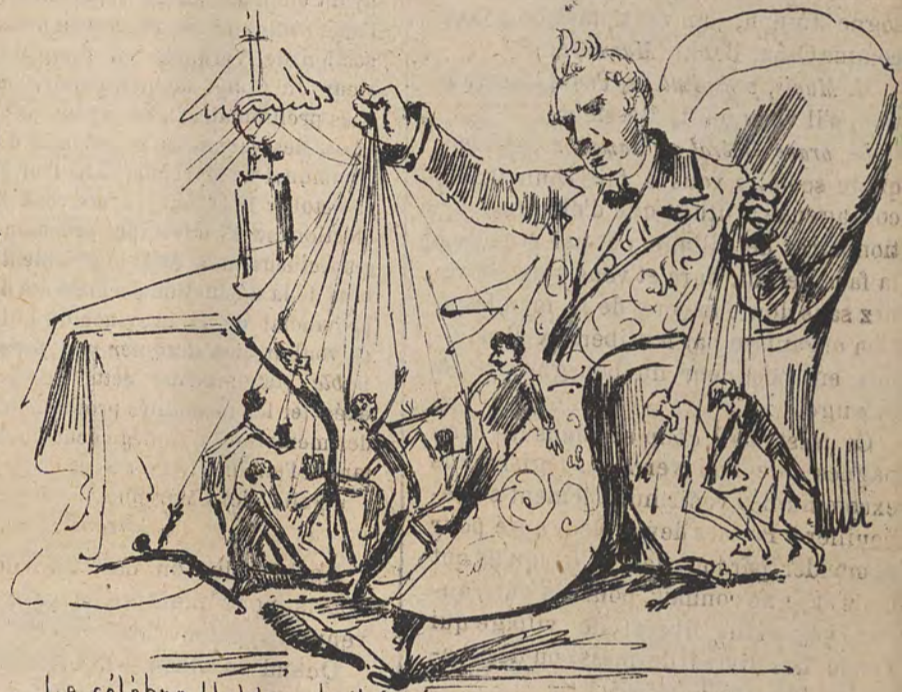
Attitude du même gouvernement devant les energumènes tonsurés défendant des théories non seulement très saugrenues mais aussi très dangereuses.



Le curé de Jupille s'était dit que le clergé étant au-dessus de la loi, il pouvait arracher impunément les placards affichés par ces affreux libéraux.



Mais hélas! il n'y a plus de justice et le juge de paix Bontemps a condamné le curé de ce chef à cinq francs d'amende!!



Le célèbre Holden doctrinaire prend ses dispositions en vue de reprises importantes au grand théâtre national.

La revue annuelle des miliciens



A propos de la réapparition du vitriol — Qui, mon cher, avant deux ans ma fortune est faite. — Et quel commerce vas-tu entreprendre? — Je vais vendre du vitriol parbleu! au train où ça va...

Le matin (Croquis d'après nature)



A propos du passage de Vénus sous le soleil

PAPILLON